

## **Le Grand Narbonne investit plus de 400 000 € pour la réhabilitation de chaussées et d'éclairage sur la zone d'activités de Croix Sud à Narbonne**

Depuis 2019 et jusqu'en 2023, le Grand Narbonne mène une requalification globale de la zone d'activités de Croix Sud à Narbonne. Jusqu'en juillet, la Communauté d'agglomération effectuera ainsi des travaux sur **la chaussée et l'éclairage public** d'une partie de la zone.

Le premier chantier conduit par le Grand Narbonne, **d'un montant de 264 000 €**, est celui du renforcement de l'éclairage public des rues **Levassor, Berliet, Delage, De Dion, Bouton et de l'avenue de Croix Sud**, afin d'achever la rénovation de l'éclairage public de la zone d'activités de Croix Sud. De nouveaux candélabres seront notamment ajoutés dans la rue Berliet et sur l'avenue de Croix Sud, équipés de lampes à LED, afin de diminuer la facture énergétique et d'améliorer la qualité de l'éclairage. L'intensité lumineuse sera accentuée aux carrefours afin de sécuriser les croisements des usagers de la zone.

La durée cumulée de ces travaux est de huit semaines, avec **une première phase débutant en ce moment**, consistant à faire des tranchées pour enterrer des réseaux électriques. **Les travaux de pose et remplacement** des candélabres auront lieu **entre mi-mai et mi-juillet** environ. Pendant ce chantier et compte tenu de la circulation importante de véhicules sur les voies de la zone d'activités, les circulations routières et piétonnes seront adaptées et les accès aux entreprises maintenus.

Par ailleurs, **à compter du lundi 4 avril et pendant une durée de trois nuits** (de 20h à 6h), le Grand Narbonne entreprend des **travaux de réhabilitation de la chaussée** pour le confort et la sécurité des usagers et l'amélioration de la gestion des eaux pluviales, dans **la rue Delage, l'impasse Delage et la rue De Dion** (en fonction des conditions météorologiques). Les accès aux entreprises seront maintenus pendant toute la durée du chantier, toutefois, selon l'avancement du chantier, certains accès à ce secteur pourront être fermés. Une déviation sera alors mise en place pour accéder aux établissements. **Le montant de cette opération s'élève à 137 000 €.**

### **Près de 1,5 M€ investis entre 2019 et 2021**

La réhabilitation globale de la zone de Croix Sud a débuté en 2019 et se poursuivra jusqu'en 2023. **1 491 300 € ont déjà été investis** dans la **réhabilitation de chaussées, trottoirs et éclairage public**, dans tout ou partie des rues Cugnot, Chenard, Delamare-Deboutteville, Panhard, Levassor, Berliet et avenue de Croix Sud.

**Entre 2022 et 2023, ce sont près de 900 000 € qui seront encore engagés pour poursuivre les différents chantiers de réhabilitation** des rues Delage, De Dion, Bouton, Levassor, Berliet, Panhard, et avenue de Croix Sud.